



VILLE D'**HYÈRES**

LES PALMIERS

083 007 974

PORT DE LA CAPTE

BUDGET PRIMITIF

EXERCICE 2020

N°SIRET : 218 300 697 00438

SOMMAIRE

PAGES	CONTENU
	I - Informations générales
2	Modalités de vote du budget
	II - Présentation générale du budget
5	A1- Vue d'ensemble - Sections
6	A2- Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
7	A3- Vue d'ensemble - Sections d'investissement - Chapitres
8	B1- Balance générale du budget - Dépenses
9	B2- Balance générale du budget - Recettes
	III - Vote du budget
12-15	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles
16-17	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles
20-21	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
22-23	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES		Jointes	Sans objet
	A - Eléments du bilan		
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
26-29	A1.2- Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
30-31	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
32	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement		X
	A1.7 - Etat de la dette - Emprunt renégociés au cours de l'année N		X
	A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes		X
33	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
34	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
35-36	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A5.1 - Etats de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et assainissement (1)		X
	A5.2 - Etats de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif (1)		X
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
	B - Engagements hors bilan		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis (2)		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		X
37	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des autres engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiements afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiements afférents		X
	C - Autres éléments d'information		
38-39	C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N	X	
	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		X
	D - Arrêté et signatures		
41	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L.2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art.L2313.1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art.L5211.36 et 5711.1 du CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation (1).
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement (1).
- sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3 (2)

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci - dessus, le budget est réputé voté par chapitre et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont (2) :

- semi - budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport au budget - cumulé - de l'exercice précédent (2).
Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires en cours

V - Le présent budget a été voté (2) :

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par "du chapitre" ou "de l'article".
(2) Rayer la mention inutile

PRESENTATION GENERALE

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION		EXPLOITATION	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	336 434.87	253 477.00
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE D'EXPLOITATION REPORTE		82 957.87
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		336 434.87	336 434.87

INVESTISSEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	212 938.12	194 611.87
+		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT	17 843.70	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		36 169.95
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (R.A.R + Résultat + Crédits votés)		230 781.82	230 781.82
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET		567 216.69	567 216.69

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	94 300.00		85 005.00	85 005.00	85 005.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	38 500.00		39 195.00	39 195.00	39 195.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	200.00		771.00	771.00	771.00
Total des dépenses de gestion des services		133 000.00		124 971.00	124 971.00	124 971.00
66	CHARGES FINANCIERES	11 649.58		9 792.00	9 792.00	9 792.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 360.00		2 160.00	2 160.00	2 160.00
69	IMPOTS SUR LES BEBIFICES ET ASSIMILES	20 000.00		4 900.00	4 900.00	4 900.00
Total des dépenses réelles d'exploitation		167 009.58		141 823.00	141 823.00	141 823.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	34 775.00		86 673.87	86 673.87	86 673.87
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	114 107.00		107 938.00	107 938.00	107 938.00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		148 882.00		194 611.87	194 611.87	194 611.87
TOTAL		315 891.58		336 434.87	336 434.87	336 434.87

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+Résultat)	336 434.87
---	------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	266 250.00		251 525.00	251 525.00	251 525.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
Total des recettes de gestion des services		266 250.00		251 525.00	251 525.00	251 525.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Total des recettes réelles d'exploitation		266 250.00		251 525.00	251 525.00	251 525.00
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 752.00		1 952.00	1 952.00	1 952.00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 752.00		1 952.00	1 952.00	1 952.00
TOTAL		268 002.00		253 477.00	253 477.00	253 477.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	82 957.87
------------------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+Résultat)	336 434.87
---	------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	192 659.87
--	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 343.70	17 843.70	35 000.00	35 000.00	52 843.70
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	88 266.30		109 986.12	109 986.12	109 986.12
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	112 610.00	17 843.70	144 986.12	144 986.12	162 829.82
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	64 130.00		66 000.00	66 000.00	66 000.00
	Total des dépenses financières	64 130.00		66 000.00	66 000.00	66 000.00
4581	Total des opérations pour compte de tiers					
	Total des dépenses réelles d'investissement	176 740.00	17 843.70	210 986.12	210 986.12	228 829.82
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 752.00		1 952.00	1 952.00	1 952.00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 752.00		1 952.00	1 952.00	1 952.00
TOTAL		178 492.00	17 843.70	212 938.12	212 938.12	230 781.82

+

D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	230 781.82
---	------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions Nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+VOTE)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	3 982.00				
	Total des recettes d'équipement	3 982.00				
106	Réserves	92 722.52				
	Total des recettes financières	92 722.52				
4582	Total des opérations pour compte de tiers					
	Total des recettes réelles d'investissement	96 704.52				
021	Virement de la section d'exploitation	34 775.00		86 673.87	86 673.87	86 673.87
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	114 107.00		107 938.00	107 938.00	107 938.00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	148 882.00		194 611.87	194 611.87	194 611.87
TOTAL		245 586.52		194 611.87	194 611.87	194 611.87

+

R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	36 169.95
------------------------------------	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	230 781.82
---	------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	192 659.87
--	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	85 005.00		85 005.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	39 195.00		39 195.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	771.00		771.00
66	CHARGES FINANCIERES	9 792.00		9 792.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 160.00		2 160.00
68	<i>Dotations aux amort., aux dépréciations et prov.</i>		107 938.00	107 938.00
69	IMPOTS SUR LES BEBECICES ET ASSIMILES	4 900.00		4 900.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		86 673.87	86 673.87
	Dépenses d'exploitation - Total	141 823.00	194 611.87	336 434.87

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	336 434.87
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		1 952.00	1 952.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	66 000.00		66 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	52 843.70		52 843.70
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	109 986.12		109 986.12
	Dépenses d'investissement - Total	228 829.82	1 952.00	230 781.82

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	230 781.82
---	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, SERVICES, MARCHANDISES	251 525.00		251 525.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 952.00	1 952.00
	Recettes d'exploitation - Total	251 525.00	1 952.00	253 477.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	82 957.87
---	-----------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	336 434.87
---	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations Réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		107 938.00	107 938.00
021	Virement de la section d'exploitation		86 673.87	86 673.87
	Recettes d'investissement - Total		194 611.87	194 611.87

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	36 169.95
--	-----------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	
------------------------------------	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	230 781.82
---	------------

SECTION D'EXPLOITATION

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	94 300.00	85 005.00	85 005.00
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	6 300.00	5 855.00	5 855.00
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES			
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	2 500.00	1 650.00	1 650.00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	2 500.00	3 475.00	3 475.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	300.00	100.00	100.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 000.00	630.00	630.00
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	30 050.00	29 250.00	29 250.00
	LOCATIONS, DROITS DE PASSAGE ET SERVITUDES DIVERS			
6135	LOCATIONS MOBILIERES	500.00	650.00	650.00
	ENTRETIEN ET REPARATIONS			
61521	BATIMENTS PUBLICS	1 500.00	10 500.00	10 500.00
61523	RESEAUX	500.00	400.00	400.00
61528	AUTRES	10 000.00	9 600.00	9 600.00
	SUR BIENS MOBILIERES			
61558	AUTRES BIENS MOBILIERES	5 500.00	1 500.00	1 500.00
6156	MAINTENANCE	2 200.00	2 300.00	2 300.00
	PRIMES D'ASSURANCES			
6161	MULTIRISQUES	100.00	50.00	50.00
6162	ASSUR. OBLIGATOIRE DOMMAGE CONSTRUCTION	100.00	50.00	50.00
617	ETUDES ET RECHERCHES	8 800.00	3 500.00	3 500.00
618	DIVERS	850.00	700.00	700.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	28 350.00	21 850.00	21 850.00
	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES			
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	100.00		
6228	DIVERS	400.00		
6236	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES CATALOGUES ET IMPRIMES	200.00		
6248	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS DIVERS TRANSPORTS	24 150.00	20 100.00	20 100.00
6262	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	1 500.00	600.00	600.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	500.00	150.00	150.00
6283	DIVERS - AUTRES SERVICES EXTERIEURS FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	1 500.00	1 000.00	1 000.00
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	29 600.00	28 050.00	28 050.00
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.)			
	IMPOTS DIRECTS (SAUF SUR BENEFICES)			
635111	COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	1 500.00	1 200.00	1 200.00
63512	TAXES FONCIERES	26 000.00	24 800.00	24 800.00
6358	AUTRES DROITS	2 100.00	2 050.00	2 050.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	38 500.00	39 195.00	39 195.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	18 000.00	19 800.00	19 800.00
6215	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE			
6218	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH. AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	18 000.00	19 800.00	19 800.00
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	450.00	370.00	370.00
6331	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIM. SUR REMUN.(AUTR VERSEMENT DE TRANSPORT	300.00	250.00	250.00
6336	COTISATIONS CNFPT ET CGFPT	150.00	120.00	120.00
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	20 050.00	19 025.00	19 025.00
6411	REMUNERATIONS DU PERSONNEL			
6414	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	10 300.00 3 500.00	10 720.00 2 700.00	10 720.00 2 700.00
6451	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE			
6453	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	4 200.00	4 100.00	4 100.00
6454	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	800.00 900.00	550.00 520.00	550.00 520.00
6474	AUTRES CHARGES SOCIALES			
6475	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	100.00 50.00	60.00 125.00	60.00 125.00
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	200.00	250.00	250.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	200.00	771.00	771.00
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	200.00	771.00	771.00
6541	PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES			
6542	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR CREANCES ETEINTES	100.00 100.00	450.00 320.00	450.00 320.00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE		1.00	1.00
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65		133 000.00	124 971.00	124 971.00
66	CHARGES FINANCIERES	11 649.58	9 792.00	9 792.00
- 66 -	CHARGES FINANCIERES	11 649.58	9 792.00	9 792.00
	CHARGES D'INTERETS			
66111	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES			
66112	INTERETS REGLES A L'ECHANCEANCE INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	12 099.58 -450.00	10 200.00 -408.00	10 200.00 -408.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 360.00	2 160.00	2 160.00
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 360.00	2 160.00	2 160.00
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES / OPERATIONS DE GESTION INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES		100.00	100.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	500.00	200.00	200.00
6743	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES D'E FONCTIONNEMENT	1 860.00	1 860.00	1 860.00
69	IMPOTS SUR LES BEBEFICES ET ASSIMILES	20 000.00	4 900.00	4 900.00
- 69 - 695	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES IMPOTS SUR LES BENEFICES	20 000.00 20 000.00	4 900.00 4 900.00	4 900.00 4 900.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+69+022		167 009.58	141 823.00	141 823.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	34 775.00	86 673.87	86 673.87
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	34 775.00	86 673.87	86 673.87
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	114 107.00	107 938.00	107 938.00
- 68 -	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	114 107.00	107 938.00	107 938.00
6811	DOTAT. AMORT. ET PROV. - CHARGES D'EXPLOIT DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	114 107.00	107 938.00	107 938.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		148 882.00	194 611.87	194 611.87
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		148 882.00	194 611.87	194 611.87

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	315 891.58	336 434.87	336 434.87
--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	336 434.87

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	5 000.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	5 408.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-408.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
- 64 - 64198	CHARGES DE PERSONNEL REMUNERATIONS DU PERSONNEL REMB. SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL AUTRES REMBOURSEMENTS			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES,SERVICES,MARCHANDISES	266 250.00	251 525.00	251 525.00
- 70 - 707	VENTES PRODUITS FABRIQUES - PRESTATIONS SERVICES VENTES DE MARCHANDISES	266 250.00 265 000.00	251 525.00 249 900.00	251 525.00 249 900.00
7088	PRODUITS DES ACTMTE ANNEXES AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	1 250.00	1 625.00	1 625.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
- 75 - 7588	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE AUTRES			
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		266 250.00	251 525.00	251 525.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
- 77 - 7718	PRODUITS EXCEPTIONNELS PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GESTION AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.			
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		266 250.00	251 525.00	251 525.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
042	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 752.00	1 952.00	1 952.00
- 77 - 777	PRODUITS EXCEPTIONNELS QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	1 752.00 1 752.00	1 952.00 1 952.00	1 952.00 1 952.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 752.00	1 952.00	1 952.00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	268 002.00	253 477.00	253 477.00
--	-------------------	-------------------	-------------------

RESTES A REALISER N-1	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	82 957.87
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	336 434.87

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 343.70	35 000.00	35 000.00
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 343.70	35 000.00	35 000.00
2031	FRAIS D'ETUDES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT			
2033	FRAIS D'ETUDES	24 343.70	31 000.00	31 000.00
	FRAIS D'INSERTION		4 000.00	4 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	88 266.30	109 986.12	109 986.12
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	88 266.30	109 986.12	109 986.12
2131	CONSTRUCTIONS			
2135	BATIMENTS	17 066.30		
	INSTALLATIONS GENER. AGENCEMENTS, AMENAG. DES CONS			
2153	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			
	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	70 000.00	109 201.12	109 201.12
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
2184	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	500.00	785.00	785.00
2188	MOBILIER	500.00		
	AUTRES	200.00		
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		112 610.00	144 986.12	144 986.12
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	64 130.00	66 000.00	66 000.00
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	64 130.00	66 000.00	66 000.00
1641	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS			
	EMPRUNTS EN EURO	64 130.00	66 000.00	66 000.00
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		64 130.00	66 000.00	66 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		176 740.00	210 986.12	210 986.12

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 752.00	1 952.00	1 952.00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 752.00	1 952.00	1 952.00
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 752.00	1 952.00	1 952.00
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT INSCRITES AU COMPTE D			
13912	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS REGIONIS	1 752.00	1 952.00	1 952.00
	Charges transférées			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 752.00	1 952.00	1 952.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)		178 492.00	212 938.12	212 938.12
RESTES A REALISER N-1				17 843.70
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)				230 781.82

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	3 982.00		
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	3 982.00		
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	1 990.80		
1312	REGIONS	1 991.20		
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		3 982.00		
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	92 722.52		
- 10 -	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	92 722.52		
1068	RESERVES AUTRES RESERVES	92 722.52		
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		92 722.52		
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES RECETTES REELLES		96 704.52		

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions Nouvelles	VOTE
021	Virement de la section d'exploitation	34 775.00	86 673.87	86 673.87
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	34 775.00	86 673.87	86 673.87
040	OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	114 107.00	107 938.00	107 938.00
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	114 107.00	107 938.00	107 938.00
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
28031	FRAIS D'ETUDE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT FRAIS D'ETUDES	5 724.00	6 424.00	6 424.00
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	CONSTRUCTIONS			
28131	BATIMENTS	1 449.00	1 550.00	1 550.00
28135	INSTALLATIONS GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS	346.00	346.00	346.00
	AMORT.INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTIL.			
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	106 080.00	99 143.00	99 143.00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	118.00	118.00	118.00
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	274.00	274.00	274.00
28184	MOBILIER	33.00		
28188	AUTRES	83.00	83.00	83.00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	148 882.00	194 611.87	194 611.87
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	148 882.00	194 611.87	194 611.87
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	245 586.52	194 611.87	194 611.87
	RESTES A REALISER N-1			
	R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			36 169.95
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)			230 781.82

ANNEXES

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes à l'origine du contrat			
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement
163 Emprunts obligataires (Total)				
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				
1641 Emprunts en euros (Total)				
313 / MON223652EUR	Caisse Française de Fin.Local	23/08/2004	30/12/2004	01/03/2005
335 / MIN244230/0255616	Caisse Française de Fin.Local	05/12/2006	31/12/2008	01/01/2010
340 / 00600133889	Caisse Région. Crédit Agricole	12/12/2006	28/12/2009	28/03/2010
344 / 2010.195/A1010252	Caisse d 'Epargne Côte d'Azur	27/12/2010	25/12/2012	25/03/2013
347 / 00600619555	Caisse Région. Crédit Agricole	30/11/2011	21/12/2011	21/03/2012
353 / 2012.094/A1012386	Caisse d 'Epargne Côte d'Azur	21/06/2012	25/06/2012	25/09/2012
363 / MON522325EUR	Caisse Française de Fin.Local	17/12/2013	27/12/2013	01/01/2015
368 / 06/15173940	Crédit Coopératif	31/12/2015	31/12/2015	01/05/2016
1643 Emprunts en devises (Total)				
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)				
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)				
1678 Autres emprunts et dettes (Total)				
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)				
1681 Autres emprunts (Total)				
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)				
1687 Autres dettes (Total)				
TOTAL GENERAL				

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Emprunts et Dettes à l'origine du contrat									
Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembt anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
			Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
0.00									
795 000.00									
795 000.00									
70 000.00	F		4.49	4.63	EUR	T	P	O	C-1
190 000.00	F		4.33	4.33	EUR	A	P	N	A-1
100 000.00	F		3.85	4.02	EUR	T	P	N	A-1
150 000.00	F		1.88	1.92	EUR	T	C	N	A-1
50 000.00	F		4.38	3.94	EUR	T	C	N	A-1
145 000.00	F		3.84	3.96	EUR	T	C	N	A-1
50 000.00	V	EURIBOR12M	1.78	1.37	EUR	A	C	N	A-1
40 000.00	V	EURIBOR03M	1.24	1.25	EUR	T	C	N	A-1
0.00									
0.00									
0.00									
0.00									
0.00									
0.00									
0.00									
0.00									
0.00									
795 000.00									

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine: Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020			
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020
163 Emprunts obligataires (Total)		0.00		0.00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0.00		320 537.84
1641 Emprunts en euros (Total)		0.00		320 537.84
313 / MON223652EUR	N	0.00		24 449.13
335 / MIN244230/0255616	N	0.00		114 838.52
340 / 00600133889	N	0.00		39 635.26
344 / 2010.195/A1010252	N	0.00		45 000.00
347 / 00600619555	N	0.00		10 364.93
353 / 2012.094/A1012386	N	0.00		36 250.00
363 / MON522325EUR	N	0.00		25 000.00
368 / 06/15173940	N	0.00		25 000.00
1643 Emprunts en devises (Total)		0.00		0.00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0.00		0.00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0.00		0.00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0.00		0.00
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0.00		0.00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0.00		0.00
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0.00		0.00
1681 Autres emprunts (Total)		0.00		0.00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0.00		0.00
1687 Autres dettes (Total)		0.00		0.00
TOTAL GENERAL		0.00		320 537.84

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)	A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)					
TOTAL A		0.00	0.00		
Barrière simple B					
TOTAL B		0.00	0.00		
Option d'échange C					
313 / MON223652EUR	Caisse Française de Fin.Local	70 000.00	24 449.13	1	20.00
TOTAL C		70 000.00	24 449.13		
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D					
TOTAL D		0.00	0.00		
Multiplicateur jusqu'à 5 E					
TOTAL E		0.00	0.00		
Autres types de structures F					
TOTAL F		0.00	0.00		
TOTAL GENERAL		70 000.00	24 449.13		

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelle.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices

/ 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)	A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
			0.00			0.00	0.00	0.00
			0.00			0.00	0.00	0.00
	4,49		0.00		4,49	1 041.25	0.00	7.63
			0.00			1 041.25	0.00	7.63
			0.00			0.00	0.00	0.00
			0.00			0.00	0.00	0.00
			0.00			0.00	0.00	0.00
			0.00			0.00	0.00	0.00
			0.00			1 041.25	0.00	7.63

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2020

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structures / Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	7 produits	0 produit	0 produit	0 produit	0 produit	0 produit
	92,37 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	296 088,71 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	0 produit	0 produit	0 produit	0 produit	0 produit	0 produit
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(C) Option d'échange (swaption)	1 produit	0 produit	0 produit	0 produit	0 produit	0 produit
	7,63 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	24 449,13 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	0 produit	0 produit	0 produit	0 produit	0 produit	0 produit
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	0 produit	0 produit	0 produit	0 produit	0 produit	0 produit
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
(F) Autres types de structure	0 produit	0 produit	0 produit	0 produit	0 produit	0 produit
	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours	0,00 % de l'encours
	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : Biens ou catégories de biens amortis : biens meubles et immeubles Durée : variable suivant nature	14/02/1997

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES DEPENSES	A4.1

DETAIL DES DEPENSES

Art	Libellé	Propositions Nouvelles	VOTE
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		67 952.00	67 952.00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	66 000.00	66 000.00
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	66 000.00	66 000.00
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	Autres dépenses à déduire des ressources propres (B)	1 952.00	1 952.00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subvention d'investissement transférée au compte de résultat	1 952.00	1 952.00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent	Solde d'exécution D001	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	67 952.00	17 843.70		85 795.70

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES	A4.2

DETAIL DES RECETTES

Art.	Libellé	Propositions Nouvelles	VOTE
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		194 611.87	194 611.87
	Ressources propres externes de l'année (a)		
10222	FCTVA		
10228	Autres fonds		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b)	194 611.87	194 611.87
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations		
26	Participations et créances rattachées à des participations		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations	107 938.00	107 938.00
28031	FRAIS D'ETUDES	6 424.00	6 424.00
28131	BATIMENTS	1 550.00	1 550.00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	346.00	346.00
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	99 143.00	99 143.00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	118.00	118.00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	274.00	274.00
28184	MOBILIER		
28188	AUTRES	83.00	83.00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		
39	Provisions pour dépréciation des stocks et encours		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices		
021	Virement de la section de fonctionnement	86 673.87	86 673.87

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent	Solde d'exécution R001	Affectation R106	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	194 611.87		36 169.95		230 781.82

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES RECETTES	A4.2

DETAIL DES RECETTES

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 85 795.70
Ressources propres disponibles	IV 230 781.82
Solde (IV - II)	V 144 986.12

IV ANNEXE	IV
ENGAGEMENT HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6743		Fonctionnement	Société Nautique et Pêcheurs Plaisanciers	Association	1 860.00

IV ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0	0	0	0	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0	0	0	0	0	0
FILIERE TECHNIQUE (c)		172	0	172	0	0.5	0.5
<u>Cadre d'emploi des Adjoints Techniques Territoriaux</u>	C						
Adjoint Technique		172	0	172		0.5	0.5
FILIERE SOCIALE (d)		0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO TECHNIQUE (f)		0	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE (g)		0	0	0	0	0	0
FILIERE CULTURELLE (h)		0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION (i)		0	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE (j)		0	0	0	0	0	0
EMPLOIS NON CITES (k) (5)							
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		172	0	172	0	0.5	0.5

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020 (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2020	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint Technique Territorial	C	TECH	350		A - Contrat de droit privé	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985



VILLE D'**HYÈRES**

LES PALMIERS